

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAULX

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt-trois, le 06 octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
En exercice	15	
Présents	09	
Votants	14	
Absents	06	
Exclus	0	
Date de convocation 28 septembre 2023		Présents : Isabelle VENDRASCO, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU.
Date d'affichage 29 septembre 2023		Absents excusés : Chantal MARCHAND, Christophe BOCQUET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER
DEL 20231006-039		Procurations : Chantal MARCHAND à Philippe BREVET, Christophe BOCQUET à Philippe HELF, Damien MISSILLIER à Danielle DEPLANTE, Christophe DOUARD à Gil BENICHOU, Emmanuel SERRIER à Cédric VERNEY.
OBJET : Subvention exceptionnelle USEP		
<i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>		

Madame Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une demande exceptionnelle de subvention a été formulée par l'USEP, pour un montant de 299€.

En effet, ce montant est nécessaire à l'école primaire de Vaulx pour permettre d'assurer la continuité pédagogique de l'établissement.

Il est précisé que les crédits nécessaires sont disponibles au BP 2023

Le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité :**

- **DE VERSER** une subvention exceptionnelle à l'USEP d'un montant de 299€
- **D'INSCRIRE** cette somme au compte 65748 du BP 2023

Le Secrétaire de séance,

Murielle NAGEL



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

